

ESCALADE



## FICHE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION



Date limite d'inscription :  
26 janvier 2011

Intitulé de la compétition : **CHAMPIONNAT REGIONAL MINIMES ET CADETS**

Date : **Samedi 29 Janvier 2011** Type : **Difficulté** Heure d'accueil : **9h00**

Lieu de la compétition : **Salle d'Escalade CIME Altitude 245**

Adresse : **14 rue Marius Chanteur – 21000 DIJON**

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe :  
.....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville :  
.....

Date de naissance : ..... Téléphone : ..... Courriel :  
.....

Club : ASC ESCALADE.. Département : 21 N° licence : ..... Catégorie : .....

fait à : ..... le : ...../...../..... Signature :

Droits d'inscription individuel : **7.50 €** par chèque  
à l'ordre de **l'ASC Escalade** à joindre **obligatoirement** avec l'inscription.

### **Autorisation parentale**

Je soussigné(e) (nom-prénom).....agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur (nom-prénom de l'enfant).....  
- l'autorise à participer à la compétition d'escalade citée en objet ;  
- autorise tout médecin agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dûment mandaté à cet effet, à procéder sur lui à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage, en application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001, relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage.

Fait à : ....., le : ..... Signature du représentant légal :

NB : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

### **REMARQUES IMPORTANTES :**

- Tout compétiteur devra présenter sur place **une pièce d'identité**. les compétiteurs titulaires d'une licence "**loisir**" **devront obligatoirement présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade en compétition**
- **Chaque club doit fournir 1 juge par tranche de 5 compétiteurs (de 1 à 5=1 juge, de 6 à 10= 2 juges)**
- Les droits restent acquis à l'organisation si un concurrent inscrit ne se présente pas sans en avertir l'organisateur.
- **Aucune inscription sur place.**

### **Responsables de la section :**

Patrick Berger : 15 impasse Bourvil 21800 Chevigny St Sauveur ☎03.80.46.46.71  
Dominique Carillon : 42 allée du Trianon 21800 Chevigny St Sauveur ☎03.80.46.65.52  
Site internet : <http://www.escalade-chevigny.fr> mail : [escaladechevigny@free.fr](mailto:escaladechevigny@free.fr)



ESCALADE



## FICHE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION



Date limite d'inscription :  
26 janvier 2010

Intitulé de la compétition : **CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIORS, SENIORS et VETERANS**

Date : **Dimanche 30 Janvier 2010** Type : **Difficulté** Heure d'accueil : **9h00**

Lieu de la compétition: **Salle d'Escalade CIME Altitude 245**

Adresse : **14 rue Marius Chanteur – 21000 DIJON**

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe :  
.....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville :  
.....

Date de naissance : ..... Téléphone : ..... Courriel  
:.....

Club : ASC ESCALADE Département : 21 N° licence : ..... Catégorie : .....

fait à : ..... le : ...../...../..... Signature :

Droits d'inscription individuel : **7.50 €** par chèque  
à l'ordre de **l'ASC Escalade** à joindre **obligatoirement** avec l'inscription.

### **Autorisation parentale**

Je soussigné(e) (nom-prénom).....agissant en qualité de représentant légal de  
l'enfant mineur (nom-prénom de l'enfant).....

- l'autorise à participer à la compétition d'escalade citée en objet ;
- autorise tout médecin agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dûment mandaté à cet effet, à procéder sur lui à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage, en application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001, relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage.

Fait à : ....., le : ..... Signature du représentant légal :

NB : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

### **REMARQUES IMPORTANTES :**

- Tout compétiteur devra présenter sur place **une pièce d'identité**. les compétiteurs titulaires d'une licence **"loisir" devront obligatoirement présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade en compétition**
- **Chaque club doit fournir 1 juge par tranche de 5 compétiteurs (de 1 à 5=1 juge, de 6 à 10= 2 juges)**
- Les droits restent acquis à l'organisation si un concurrent inscrit ne se présente pas sans en avertir l'organisateur.
- **Aucune inscription sur place.**

### **Responsables de la section :**

Patrick Berger : 15 impasse Bourvil 21800 Chevigny St Sauveur ☎03.80.46.46.71  
Dominique Carillon : 42 allée du Trianon 21800 Chevigny St Sauveur ☎03.80.46.65.52  
Site internet : <http://www.escalade-chevigny.fr> mail : [escaladechevigny@free.fr](mailto:escaladechevigny@free.fr)

